



93 bis rue de Montreuil – 75011 Paris – Tel : 01 58 39 30 20  
[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Le 31 mars à 20 h 30

Communiqué

## **Jacques Chirac promulgue la loi : il ne retire pas le CPE !**

En annonçant la promulgation de la loi sur le CPE, le président de la République vient de prendre une décision extrêmement grave et lourde de conséquences. Il ne répond pas à l'attente du pays !

Depuis deux mois, l'intransigeance du Premier ministre a conduit le pays dans une crise sociale de grande ampleur. Les millions de manifestants et de grévistes comme les actions des lycéens et des étudiants reflètent la position majoritaire du pays : le CPE doit être retiré.

Prétendant répondre aux mobilisations, le Président annonce une autre loi qui modifierait le contenu du CPE mais, en réalité, il avait bien une autre solution : ne pas promulguer la loi et rouvrir le débat parlementaire ! Il ne le fait pas ! Il maintient ainsi un régime d'exception pour les jeunes : ce n'est pas acceptable.

L'exigence d'un retrait du CPE portée de façon intergénérationnelle et unitaire va de pair avec le rejet d'une politique de précarisation généralisée qui se développe dans le travail comme dans tous les aspects de la vie de tous.

Chacun et chacune doit pouvoir bénéficier d'un vrai travail, d'un vrai revenu et d'une vraie formation. Si les jeunes sont en première ligne aujourd'hui, c'est qu'ils veulent pouvoir construire leur vie sans être à la merci de l'arbitraire patronal le plus total contenu dans le CPE : être licencié sans aucun motif, être à l'essai en permanence ! Au delà de la jeunesse, chacun a maintenant compris, qu'après le CNE et le CPE, si nous ne les arrêtons pas, c'est le CDI qui serait attaqué dans les semaines qui viennent : c'est l'objectif du Medef !

**Face à ce coup de forces de Jacques Chirac, l'Union syndicale Solidaires appelle à renforcer la mobilisation :**

**- en participant dès ce week-end à toutes les initiatives qui pourront être prises localement, en lien notamment avec les organisations lycéennes et étudiantes ;**

**- en participant très massivement à la grève générale et aux manifestations dans toute la France le mardi 4 avril.**

**Au delà du 4 avril, il faut débattre dès maintenant et partout, dans les villes et les entreprises, des suites et notamment développer la perspective d'un mouvement de grève reconductible.**

**Face au blocage gouvernemental,  
il faut que le pays fasse entendre sa voix !  
Grève générale le mardi 4 avril !**